

nière résidence qu'est datée (1) son acquisition, de messire Guy-François-Balthazard de Tocquet de Montgeffond, chevalier, marquis de Meximieux, baron de Pérourges, qui lui céda, au prix de 2120 livres, une partie de la terre et baronnie de Pérourges, ayant droit de haute, moyenne et basse justice, comprenant l'étendue du terrain sur lequel se perçoit la dime de Chanoz en la paroisse de Bélieneuve (2), et qui forma le fief de Chanoz, Chânes.

Lorsqu'il fit son testament, le 11 décembre 1773 (3), il se qualifiait de chevalier, seigneur de Bélieneuve, Montferland, Chanoz et autres lieux, capitaine des gardes mousquetaires de la porte du logis du Roi en Bourgogne; il décéda en la paroisse de Balan, le 2 décembre 1775.

En premières noces, il s'était marié avec Elisabeth Richery, dont il n'eut point d'enfants : en deuxième mariage, il prit, le 9 février 1756, (4) Jeanne-Sybille-Philippine de la Martine, fille de messire Jean-Baptiste de la Martine. Dans cet acte, il fut attribué au futur la terre de Bé-

(1) Acte du 12 mai 1763, Blay notaire à Montluel. — Chérin.

(2) En suite de cette acquisition, Pierre de Montherot de Montferland fit reprise de fief le 9 août 1764, pour la terre et seigneurie de Chanoz, hameau de la paroisse de Bélieneuve, en toute justice. — J. Baux.

(3) Testament reçu Blay notaire à Montluel. Cet acte fut insinué à Lyon à cause des legs particuliers et substitutions qu'il renfermait : le testateur désignait héritier universel Pierre, son fils aîné, aux charges de legs d'usufruit au profit de sa femme Jeanne-Sybille-Philippine de la Martine. — Chérin et J. Baux.

(4) Nous avons déjà publié, aux Preuves justificatives de *Lamartine et sa famille*, numéros de mai et juin 1869, l'analyse, d'après Chérin, de cet acte reçu Puthod et son confrère, notaires royaux à Mâcon. — Voir notre brochure augmentée des Preuves de Claude Bernard et d'un Armorial des alliances, Lyon, A. Vingtrinier, 1869.